Frères des Ecoles Chrétiennes

ECOLE ET COLLÈGE
SAINT-GERMAIN DE CHARONNE
Sous contrat d'association avec l'état

CONVENTION FINANCIERE 2010/2011

ECOLE PRIMAIRE

Contribution des familles	576.00
Cotisation APEL (par famille)	20.00
TOTAL GLOBAL	**596.00**

Vous devez penser à déduire l'acompte versé 120 €.

4 MODES DE REGLEMENT POSSIBLES			
FORMULE A **Prélèvement bancaire**	**FORMULE B** **Paiement par chèques**	**FORMULE C** **Paiement en une seule fois**	**FORMULE D** **Par virement**
le 10 de chaque mois sur 10 mois (10/09/10 au 10/06/11)	10 chèques à remettre pour le 10 août 2010. (chèques débités le 1er de chaque mois de Septembre 2010 à Juin 2011) Ordre des chèques : AEP Saint Germain de Charonne	1 chèque à remettre pour le 10 août 2010. Ordre du chèque : AEP Saint Germain de Charonne	10 virements de votre part sur notre compte (voir notre RIB) (10/09/10 au 10/06/11)

Nous vous remercions de bien vouloir compléter le coupon ci-dessous, après avoir choisi votre formule de paiement, en n'oubliant pas de dater et de signer.
Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'informations.
Attention aux familles qui sont déjà prélevées et qui ne le désirent plus. Merci de nous adresser un courrier en ce sens.

F. PLANCHON
Econome

A. GALLET
Chef d'Etablissement 1er degré

✂.....

Coupon à retourner OBLIGATOIREMENT au SERVICE COMPTABILITE, au plus tard le 16 août 2010.

M. /Mme..... parents de l'élève .....classe.....

déclarent avoir pris connaissance de la convention financière de l'établissement et l'acceptent. Ils s'engagent à régler la facture correspondant à la contribution des familles (classes primaires) pour l'année 2010/2011

Merci de cocher la formule choisie.

☐ FORMULE A ☐ FORMULE B (chèques joints) ☐ FORMULE C (chèque joint) ☐ FORMULE D

Fait à : **le :** **Signature des responsables**

3 rue des Prairies 75020 Paris / Tél : 01 43 66 06 36 / Télécopie : 01 43 66 20 54 / www.charonne.eu